

# Quarante plants de cannabis saisis par les gendarmes à Marchiennes

Un homme de trente ans part en détention. Un autre, futur ingénieur du son, est placé sous contrôle judiciaire. Tous deux sont soupçonnés d'avoir alimenté un trafic de stupéfiants dans le secteur de Pont-à-Marcq.

PAR LAKHDAR BELAÏD  
lille@lavelodunord.fr

**PONT-À-MARCQ.** En février 2019, un toxicomane se présente chez les gendarmes de Pont-à-Marcq. L'homme souhaite dénoncer ses revendeurs. Il y a un versant « cocaïne », et un autre « herbe de cannabis ». G. S., 23 ans et J. D., 30 ans, sont interrogés par celui-ci. Les militaires installent une surveillance de plus en plus serrée autour de ceux qu'ils estiment être les « points cratinaux » d'un trafic local d'herbe. G. S. vit à Pont-à-Marcq, J. D. évolue entre cette commune et Marchiennes. La semaine dernière, les enquêteurs flousent par tomber sur ce petit réseau. Chez J. D., ils mettront la main sur 3 500 €, près d'un kilo de stupéfiants et, surtout, quarante plants de cannabis. Les deux jeunes gens partent en garde à vue.

« CAPABLE DE TOUT PERDRE POUR QUELQUES JOINTS »

Dans le box, les deux suspects écoutent patiemment le président Ludovic Duprey. Après ce long exposé, la synthèse de l'enquête des gendarmes, G. S. et J. D. éclatent en sanglots.

## EN BREF

**LES ACTIVITÉS DE LA MAISON POUR TOUS NE REPRENDRONT PAS AVANT SEPTEMBRE** MÉRIGNAC. Le conseil d'administration de la Maison pour tous s'est réuni dernièrement afin d'évoquer une reprise des cours, suite à la réouverture partielle de l'Espace Sport et Culture.

À l'issue de la réunion, le verdict est tombé : aucun cours n'aura lieu en juin. « La difficulté de la mise en place d'un protocole sanitaire incompatible avec les différentes activités et l'indisponibilité des animateurs en sont les principales raisons » explique Alain Garbowksi, président de la MPT.

Aucun remboursement pour les cours non dispensés n'est prévu. Une question de solidarité des adhérents envers l'association, la perte financière aurait trop d'impact.

Par contre, à la rentrée de septembre, les cotisations resteront identiques à celles de l'an passé, alors qu'une petite augmentation était prévue. Si certains cours venaient à ne pas avoir un quota minimum d'adhérents, ils seraient supprimés. Des informations concernant notamment la reprise en septembre seront mises à la disposition du public dans le courant de l'été.

Certaines activités ont cependant repris au sein de l'ESC (Espace Sport et Culture) tels le tennis, le padel, le tennis de table et le tai chi. Quant aux cours de danse et de guitare, ils sont dispensés par le biais de vidéos.

« Nous avons consulté toutes les associations » conclut Angélique Pécniaux, la nouvelle adjointe à la culture et aux associations sportives, « elles ont travaillé avec dynamisme et bon sens, ce qui a permis d'avancer en toute sérénité ». ■ F. G. (CLP)



Le casier judiciaire du plus jeune est vierge. Lui assure n'avoir trempé dans ce négoci que pour assurer sa propre consommation. Il a une passion : le son.

**“ Vous êtes la preuve que le cannabis reste une drogue.”**

Chez lui, les gendarmes ont découvert un studio patiemment construit, élément après élément. « Vous êtes la preuve que le cannabis reste une drogue », le tance le président. Vous êtes capable de tout perdre pour quelques joints par jour. »

**LE « CERVEAU » DU TRAFIC EST PÈRE DE FAMILLE**

Le cas de son compagnon sera plus sensible. Papa de deux enfants, J. D. est présenté comme le cerveau d'un trafic déjà vieux de deux ans. Le duo a réclamé un délai pour préparer sa défense. Le procureur Frédéric Amegadjie réclame un contrôle judiciaire pour le benjamin, mais la détention provisoire pour J. D. qui, selon les investigations, n'hésitait pas à s'alimenter auprès de grossistes de Lille-sud. Malgré les efforts de l'avocat Thomas Florczak, le trentenaire n'échappera pas à l'incarcération. ■



Les découvertes de fermes à cannabis clandestines se multiplient dans la métropole lilloise, comme ici à Roubaix, le 26 mars 2013. PHOTO ARCHIVES FRANÇOIS FLOURENS

## Salle Jacques-Brel, la médiathèque va rouvrir ses portes demain



Il n'y aura plus de possibilité de s'installer sur place pour lire, le mobilier du coin enfants, les tables et chaises ont été retirés jusqu'à nouvel ordre. Et les titres de presse ne seront pas accessibles.

### FACHES-THUMESNIL.

L'équipement était fermé au public depuis le début du confinement. Après avoir subi quelques aménagements ces dernières semaines, la médiathèque de la salle Jacques-Brel va pouvoir rouvrir ses portes au public, sous certaines conditions.

### DES ENFANTS SEULS. À PARTIR DE 11 ANS

Différentes options ont été étudiées avant de définir celle qui a été retenue. Là où d'autres médiathèques privilient un système de « drive », celle de Faches-Thumesnil proposera un

accueil physique sur place, avec des mesures d'hygiène renforcées.

« Nous ne pourrons être que dix personnes maximum à l'intérieur en même temps, personnel compris », précise Judith Massen, la directrice. Il y aura une entrée et une sortie distinctes, le masque sera obligatoire, la désinfection des mains assurée et une seule personne par famille sera autorisée à entrer. Quant aux enfants, ils ne pourront venir seuls que s'ils ont plus de onze ans. » Mais ils ne pourront pas s'installer et lire sur place. Les tables et chaises, les petits canapés du coin enfants ont été enlevés.

Les mesures peuvent sembler très strictes mais il en va de la protection du personnel comme du public. « Si la nouvelle phase de déconfinement assouplit les règles sanitaires à partir du 22 juin et dans les semaines qui suivent », nous en tiendrons compte, assure la responsable.

En attendant, il faudra se montrer patient et compréhensif sur la disponibilité des ouvrages mis à disposition. L'emprunt sera limité à dix références et chaque article de retour passera dix jours à l'écart avant de pouvoir être remis en prêt. ■ C. B.

Médiathèque, salle Jacques-Brel, ouverte mercredi, vendredi et samedi de 10 h à 20 h.